



Place de stationnement

Par **Ceylie**, le **31/05/2021** à **17:05**

Bonjour,rnrnJe suis locataire d'un appartement par le biais d'un bailleur. A la signature du bail, fin février, sur l'état des lieux il a été mentionné une place de stationnement incluse avec l'appartement. Il m'a été remis un bip afin d'accéder à cette place, lors de la signature du bail.rnrnIl y a une semaine, le bailleur m'a appelé pour me dire qu'il y avait eu une erreur et que la place de stationnement est payante (40 €/mois). Il me demande donc de rendre le bip ou de venir signer un contrat. Je leur ai répondu que ce n'était pas ce qui était convenu lors de la signature du bail et qu'on m'avait dit, à ce moment là, que la place de stationnement était partie intégrante du loyer. N'ayant pas d'écrit, je voudrais savoir si j'ai le droit de refuser et garder ma place ?rnAyant un bébé, je ne peux pas me permettre de me passer de celle-ci mais cela change encore mon budget mensuel (sachant que ce bailleur ne m'avait pas, au début, donné non plus le bon montant du loyer).rnrnJe vous remercie par avance de votre aide.

Par **amajuris**, le **31/05/2021** à **18:01**

Bonjour,rnrnla place de stationnement compris dans le loyer est-elle mentionnée sur votre bail d'habitation ?rnrnSalutations

Par **Lag0**, le **01/06/2021** à **07:57**

[quote]rnl la place de stationnement compris dans le loyer est-elle mentionnée sur votre bail d'habitation ?rnrn[/quote]rnBonjour,rnrnA priori, non et c'est bien le problème...rnrn[/quote]rnN

ayant pas d'écriture